

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 mai 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17, 18 et 19 mai 2016**

**2016 V 99** Vœu relatif au programme d'accompagnement de la candidature de la Ville pour accueillir les Jeux Olympiques et paralympiques en 2024.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant que le programme d'accompagnement que la Ville souhaite mettre en œuvre en parallèle de sa candidature pour accueillir les JO en 2024 ;

Considérant qu'il ressort de ce programme d'accompagnement cinq grands axes et une quarantaine d'actions qui verront le jour que la Ville soit ou non finalement retenue par le CIO comme ville hôte ;

Considérant que les maires d'arrondissements doivent également pouvoir contribuer au programme d'accompagnement de cette candidature et mettre en œuvre des projets sportifs à long terme, utiles pour les habitants de leur territoire que la ville soit ou non retenue comme ville hôte des JO en 2024 ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, M. Jean-François LEGARET, M<sup>me</sup> Florence BERTHOUT, M. Jean-Pierre LECOQ, M<sup>mes</sup> Jeanne d'HAUTESERRE, Delphine BÜRKLI, MM. Philippe GOUJON, Claude GOASGUEN, M<sup>me</sup> Brigitte KUSTER et des élus du groupe les Républicains,

Émet le vœu que :

La Maire de Paris engage une réflexion avec chacun des vingt maires d'arrondissement pour l'élaboration et la réalisation des projets structurant le programme d'accompagnement de la candidature de la Ville de Paris aux JO 2024.